

Hebdo Canada



Volume 3, No 26

le 25 juin 1975

Ottawa, Canada.

Le cent huitième anniversaire du Canada, 1

Cabinet du Premier ministre, 2

Satellite "Symphonie", 2

Résultats de l'enquête sur l'arsenic à Yellowknife, 2

Visite du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures en République de Corée, 2

Fresque commémorative "Lester B. Pearson" de Charles Gagnon, 3

La France achète des CL-215, 3

Bases de bateaux de sauvetage dans les Maritimes, 4

La mosaïque striée du blé, 4

L'offre de logements locatifs de la SCHL, 4

Films canadiens en vedette aux États-Unis, 5

Premier timbre émis par le Canada, 5

Plan d'adoption des grues blanches d'Amérique, 5

Les voyageurs canadiens, 6

Contributions fédérales pour des programmes de langue au Manitoba, 6

Le cent huitième anniversaire du Canada

Le Canada célébrera son 108e anniversaire le 1er juillet 1975. Pays relativement jeune si on le compare à d'autres, le Canada est passé en 108 ans, de quatre petites provinces situées au nord-est des États-Unis à dix provinces et deux territoires étalés entre l'Atlantique, le Pacifique et l'Arctique, donnant ainsi au pays le plus long littoral au monde. Au cours de cette même période, le Canada a vu sa population, de 3½ millions d'habitants en 1867, atteindre plus de 22½ millions en 1975. Même si le Canada possède déjà, avec l'anglais et le français, deux langues officielles, il encourage néanmoins les nombreux autres groupes ethniques qui le composent à garder leur héritage culturel afin de diversifier et d'enrichir davantage la mosaïque canadienne. Le Canada s'est en effet donné pour objectif de devenir une nation multiculturelle où se marient le patrimoine et la richesse culturelle de nombreux pays.

Au moment où il célèbre son 108e anniversaire, le Canada en plus de lutter contre les dangers croissants que représentent l'inflation et la pollution, s'emploie aussi activement à aider les nations défavorisées à nourrir leurs populations, de même qu'à entretenir des forces de maintien de la paix dans

les zones de conflit. Conscient depuis longtemps de l'interdépendance croissante des nations, le Canada, à l'instar d'autres pays, participe activement aux activités des Nations Unies et de ses divers organismes, à celles de la Croix-Rouge internationale et d'autres organisations qui cherchent à améliorer le monde dans lequel nous vivons.

Multiculturalisme

Le 1er juillet 1975, lorsque le Canada célébrera son 108e anniversaire, il sera en bonne voie de réaliser sa politique de multiculturalisme. En effet, le rêve canadien d'une mosaïque culturelle dont la force et la beauté proviennent de sa diversité se concrétise.

C'est en 1971 que le gouvernement canadien a fait du multiculturalisme une politique permanente. L'an dernier, plus de dix millions de dollars ont été consacrés à la promotion de programmes multiculturels variés: expositions itinérantes et de muséologie, publications, films sur différents groupes ethniques.

Grâce à leur portée nationale, la télévision, la radio et le théâtre ont permis aux Canadiens d'apprécier les talents culturels de nombreux groupes ethniques, qui ne sont d'origine ni britannique ni française et qui forment



Un appareil DASH-7 de DeHavilland, à atterrissage et à décollage courts. D'une capacité de 50 personnes, l'avion requiert une piste de 2,000 pieds

(609,6 m.) uniquement. Plusieurs pays ont manifesté leur intention d'acheter ces appareils. Air Alpes de France a déjà acheté 15 de ces avions.

environ 27 pour cent de la population canadienne.

La nouvelle politique d'immigration du Canada, bien que suscitant une inquiétude croissante dans de nombreux pays, ne sera pas trop restrictive. En effet, le premier ministre a déclaré récemment qu'elle demeurera libérale et garante de la richesse ethnique de la société canadienne.

Activités physiques

Le 1er juillet 1975, au moment où le Canada célébrera son 108e anniversaire, plus de Canadiens seront en bonne condition physique que jamais auparavant. Au cours des années 60 et 70, sous l'influence de deux premiers ministres qui ont vanté les vertus et les plaisirs de la santé physique et, à l'exemple d'un gouverneur général qui pratiquait le jogging, de plus en plus de Canadiens d'âge moyen se sont mis à faire de l'exercice et du sport. Les jeunes qui, habitués à un monde mécanisé et audio-visuel, se laissaient aller à un mode de vie sédentaire, ont suivi le mouvement en grand nombre. L'activité physique est devenue populaire d'un océan à l'autre. Le nombre des courts de tennis et des terrains de golf a augmenté de façon prodigieuse, et des pistes destinées au ski de fond et aux excursions à pied sont apparues un peu partout à travers les vastes étendues de la campagne et des montagnes. Nous avons pris l'habitude de voir des cyclistes et des amateurs de jogging sur nos routes et nous ne comptons plus les marcheurs qui se sont infligés des ampoules aux pieds au nom de la santé. Les salles de conditionnement physique et les gymnases se sont multipliés, bourdonnant d'activités. Après avoir vu le vétéran Gordie Howe donner des leçons aux jeunes les plus prometteurs, les joueurs de hockey qui s'étaient résignés à accrocher leurs patins à l'âge traditionnel de trente ans s'adonnent de nouveau à un sport qu'ils avaient pratiqué dès leur plus tendre enfance.

Même si l'inflation a pu modifier la façon de vivre d'un grand nombre de Canadiens, elle ne peut les empêcher de jouir du bien-être que leur procure l'activité physique. Et les Jeux olympiques qui se tiendront au Canada à l'été 1976 inciteront peut-être un nombre encore plus considérable de ses habitants à apprécier le vieil adage: "un esprit sain dans un corps sain".

Cabinet du Premier ministre

Le cabinet du Premier ministre, a annoncé que M. Lawrence Smith, Haut-commissaire du Canada à la Barbade et à Grenade et Commissaire des États associés des Antilles du Commonwealth et de Montserrat fera partie du groupe de spécialistes du Commonwealth qui se réunira à Ottawa, en juillet 1975.

Satellite "Symphonie"

Le ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier, a déclaré que la deuxième série de liaisons audio-visuelles bilatérales entre la France et le Canada au moyen du satellite franco-allemand "Symphonie", confirme la valeur de ce genre d'échange international et laisse entrevoir pour l'avenir une plus grande utilisation de ce satellite expérimental.

Une liaison bilatérale de télévision a été établie entre l'aéroport ADAC, à Ottawa, et l'aéroport du Bourget près de Paris, où a eu lieu le Salon de l'aéronautique. L'expérience a permis aux visiteurs du Salon de l'aéronautique de voir sur des écrans de télévision un film tourné au Canada sur le DHC-7, nouvel avion à décollage et atterrissage courts.

M. Pelletier prévoit que des gouvernements provinciaux ou certains organismes se montreront intéressés à participer à des expériences de communications internationales au moyen du satellite Symphonie. Les projets d'expériences, a-t-il déclaré, devraient être coordonnés par le ministère des Affaires extérieures et par le ministère des Communications qui en évalueraient les aspects techniques.

Grâce aux équipements déjà en place, les expérimentateurs ont pu bénéficier sans frais des stations terriennes. Quant aux futurs expérimentateurs, de poursuivre M. Pelletier, le gouvernement étudie la possibilité de mettre gratuitement à leur disposition les mêmes services. La Société canadienne de télécommunications transmarines (SCTT) est l'organisme au Canada, autorisé à assurer le service de télécommunications par satellite outre-mer, qu'il s'agisse de liaisons expérimentales ou commerciales.

La série actuelle d'expériences

"Symphonie" a été inaugurée le 8 avril 1975 par une téléconférence entre M. Pelletier et M. Aymar Achille-Fould, Secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications de France.

Résultats de l'enquête sur l'arsenic à Yellowknife

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a rendu publics les résultats de l'enquête touchant le taux d'arsenic dans les échantillons de cheveux prélevés chez les résidents de Yellowknife, (T.N.-O). L'enquête fait suite à une étude qui a été entreprise à Yellowknife pour déterminer le taux d'arsenic dans l'environnement. La teneur d'arsenic dans les cheveux ne constitue pas toutefois une mesure de risque à la santé puisque le taux réel du corps peut être de beaucoup inférieur. Ces échantillons indiquent néanmoins le degré d'exposition à l'arsenic et sont essentiels pour déterminer le besoin d'un examen plus poussé qui précisera le taux exact d'arsenic dans l'organisme. Un total de 700 personnes se sont portées volontaires pour l'examen. Une étude plus approfondie déterminera le degré de danger pour la santé afin de préciser si les taux d'exposition dans l'usine de traitement et la mine nécessitent un contrôle plus poussé. Des lettres ont été envoyées à toutes les personnes ayant participé à l'enquête dans le but de les informer d'abord des résultats individuels et sur la signification de ces données ainsi que sur l'examen plus poussé déjà prévu.

Visite du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures en République de Corée

Le ministère des Affaires extérieures du Canada annonce que le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Allan J. MacEachen, effectuera une visite officielle en République de Corée, les 26 et 27 juin 1975, en réponse à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, M. Dong Jo Kim. M. MacEachen rendra visite au Président et au Premier ministre et rencontrera le ministre des Affaires étrangères, M. Kim, pour des échanges de vues sur des sujets d'intérêt commun.

Fresque commémorative "Lester B. Pearson" de Charles Gagnon

C'est à la suite d'un concours restreint auquel participaient dix concurrents que l'artiste montréalais Charles Gagnon a été choisi pour la réalisation d'une oeuvre d'art à la mémoire de Lester B. Pearson (1897-1972); autrefois secrétaire d'État aux Affaires extérieures et premier ministre du Canada (1963-1968), il obtient le prix Nobel de la paix en 1957.

La fresque commémorative fut commandée à Charles Gagnon par le ministre des Travaux publics dans le cadre du programme des beaux-arts. L'inauguration de l'oeuvre a eu lieu le 11 juin par madame Pearson. Le premier ministre Trudeau, le président du Conseil privé, M. Mitchell Sharp, le président du Sénat, madame Renaude Lapointe, l'ancien premier ministre John Diefenbaker, le ministre des Travaux publics, M. Charles Drury, l'ex-gouverneur général du Canada et madame Michener, de même que l'ancien secrétaire aux Affaires extérieures, M. Howard Green, assistaient au dévoilement de la murale.

Situé dans le hall d'entrée du ministère des Affaires extérieures, à Ottawa, le triptyque de Gagnon s'intègre parfaitement bien à l'espace géométrique et symétrique du hall. La fresque de 45 pieds est composée de trois panneaux, des huiles sur toile, sur lesquelles figurent des citations tirées des écrits et des discours de M. Pearson, ou portant sur sa vie.

Entre autres, le spectateur peut y lire: "Ce qui donne précisément à la vie, à l'histoire et à la politique son importance, c'est la possibilité qu'ont toujours les hommes et les nations même s'ils ne le font pas de créer et d'agir sur le milieu plutôt que de simplement y réagir."

Charles Gagnon est né à Montréal en 1934. Influencé par New York, son oeuvre est une recherche des diverses émotions de l'homme par le biais de la matière inanimée. Ses oeuvres font partie de nombreuses collections et lui ont mérité plusieurs prix.

L'artiste décrit ainsi la murale commémorative: "Je m'attache d'abord et avant tout à la lumière et à l'espace. La lumière par le jeu de masses juxtaposées de tons voisins ou sans couleur est fonction de mon appréhension de la réalité et des pinceaux que j'utilisais.



Madame Maryon Pearson, veuve de Lester B. Pearson, en compagnie de

l'artiste montréalais Charles Gagnon, devant la murale commémorative.

Pour obtenir la luminosité désirée, je me suis servi de l'huile, qu'on peut rendre translucide. Les mots sont tissés aux multiples espaces; tantôt actifs, tantôt passifs, ils soutiennent toujours de leur présence la "lumière intérieure" que je veux donner à la fresque. Le sens des mots est essentiel et je désire que cela soit bien compris. La forme de la fresque évoque en quel-

que sorte un télex nécrologique, aux dimensions spirituelles. Les phrases sont tirées des discours écrits de M. Lester B. Pearson et les caractères sont ceux de sa machine à écrire. J'ai agrandi les caractères à l'aide d'un appareil photostat, puis fabriqué des patrons. Tout le travail a été effectué à la main afin de garder les effets de vibration recherchés."

La France achète des CL-215

La vente de cinq CL-215 de Canadair à la France a été annoncée par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Alastair Gillespie, à l'occasion d'une réunion de deux jours de la Commission économique France-Canada. La France possède maintenant une flotte de 18 appareils CL-215, qui sont des avions citernes utilisés principalement contre les feux de forêt.

Il ne s'agit là que de l'une des nouvelles annoncées par le ministre, concernant les relations commerciales franco-canadiennes. M. Gillespie a aussi déclaré qu'une société française avait exprimé son intention de se procurer quatre appareils DASH-7 de DeHavilland (appareils à atterrissage et à décollage courts), lorsque ces

derniers seront disponibles sur le marché.

Des sociétés françaises et canadiennes mettront sur pied des entreprises à participation. L'une d'elles sera le fruit de la collaboration de Northern Electric du Canada et de Thomson-CSF de France. La firme française fabriquera le système de commutation électronique SP-1 de Northern Electric en France, et la compagnie canadienne assumera la commercialisation ici de matériel de télé-communications fabriqué par Thomson-CSF.

Une compagnie française désire collaborer avec Canadair à l'établissement en France d'une base d'entretien et de réparation des CL-215. Cette base servirait à l'entretien des CS-215 français, espagnols, grecs, et de ceux que possèdent certains autres pays méditerranéens.

On négocie présentement la vente à la France de navires et de plates-formes de forage marin. Au cours des trois dernières années, le Canada a vendu à des armateurs français des navires dont la valeur totale dépasse \$175 millions. Les sociétés Jones-Kerwin et Bertin-Sedam projettent de mener des recherches en commun ayant trait aux véhicules à coussins d'air.

Les perspectives de coopération sont excellentes dans les domaines de la communication transatlantique des données numériques, du matériel de contrôle aérien pour les marchés étrangers, du matériel de télécommunications et des autres composants électriques et électroniques.

M. Gillespie a souligné la volonté du Canada de s'unir par un lien contractuel à la Communauté européenne, et il a demandé la collaboration de la France à ce sujet.

La Commission économique Canada/France existe depuis 25 ans, et elle s'est réunie dix fois jusqu'ici. La présente rencontre se situe au niveau ministériel. Il s'agit là d'un précédent qui fait suite à une demande en ce sens des premiers ministres Trudeau et Chirac, qui sont désireux que l'on procède à une étude plus positive des conditions économiques et commerciales prévalant entre les deux pays.

Bases de bateaux de sauvetage dans les Maritimes

Le ministère des Transports, annonce l'établissement de quatre autres bases de bateaux de sauvetage aux endroits suivants: Shippegan (Nouveau-Brunswick), Souris (Île-du-Prince-Édouard), Louisbourg et Sambro (Nouvelle-Écosse).

L'établissement de ces bases s'inscrit dans un programme permanent visant à améliorer l'aptitude de la flotte de la Garde côtière canadienne à répondre à la demande croissante de services de recherche et de sauvetage. Un bateau de sauvetage neuf inchavirable de 44 pieds, à coque d'acier, assurera à chacune de ces bases un rayon d'action maximal de 50 milles. La livraison de ces bateaux débutera en mai et sera complétée vers la fin de l'été.

L'entrée en service de ces quatre bateaux assurera une meilleure protection à tous les marins naviguant dans

le rayon d'action de ces embarcations. A Louisbourg, par exemple, le temps d'intervention sera amélioré lors d'incidents se produisant dans une zone comprise entre l'île Verte, du côté ouest de l'île du cap Breton et Cap Smokey sur le littoral de l'Atlantique. La nouvelle installation de recherche et de sauvetage à Shippegan permettra de mieux couvrir la baie des Chaleurs, la baie de Miramichi, la côte nord de Gaspé et les secteurs de l'ouest du golfe Saint-Laurent. De même, les bases à Souris et Sambro assureront une meilleure couverture de recherche et de sauvetage dans leurs secteurs respectifs.

Les nouveaux bateaux de sauvetage pour équipage de trois hommes, qui se joindront à la flotte de la Garde côtière canadienne, seront dotés des plus récentes aides électroniques à la navigation et de toute la gamme des équipements de sauvetage.

La mosaïque striée du blé

Les méthodes de lutte contre la mosaïque striée du blé sont parfois difficiles d'application. Cependant, la recherche d'un meilleur moyen de lutte serait sur le point d'aboutir.

Deux chercheurs de la Station fédérale de Lethbridge, en Alberta, ont adopté une nouvelle voie pour combattre cette maladie. M. Tom Atkinson, phytopathologiste des céréales, et M. Ruby Larson, cytogénéticien du blé, ont commencé leurs recherches sur l'éradication de la mosaïque striée en 1964 quand une épidémie sans précédent ravagea les cultures de blé d'hiver du sud de l'Alberta. La maladie se manifesta également au sud de l'Ontario et cause souvent de sérieux dégâts dans les régions de blé d'hiver des États-Unis.

La maladie se limite à ces régions car le virus et son vecteur, le phytopte de l'enroulement du blé (un acarien), ont besoin d'un approvisionnement continu de plantes sensibles, de blé en particulier.

Dans les régions où l'on cultive à la fois le blé de printemps et d'hiver il se peut que le blé de printemps soit encore vert à la levée du blé d'hiver. Ce chevauchement permet aux phytopytes de transmettre le virus au blé d'hiver qui ainsi assure l'hivernement de l'acarien et du virus. Le seul moyen de lutte

recommandé consiste à détruire la végétation spontanée et à attendre que le blé de printemps soit mûr pour semer le blé d'hiver.

On a essayé à plusieurs reprises, mais en vain, de sélectionner une variété de blé résistant à la maladie. Certaines graminées apparentées au blé ont dans leurs chromosomes des gènes réfractaires au virus mais pas faciles à transmettre au blé.

Des années de recherches minutieuses débouchent sur une nouvelle approche du problème.

Les chercheurs ont découvert que certaines plantes, apparentées au blé, rebutent le phytopte, vecteur de la maladie: si l'insecte ne s'en nourrit pas, la plante n'attrape pas la maladie.

On essaye maintenant de déterminer l'efficacité de cette résistance. Au cours des dernières expériences, les phytopytes n'ont pas fréquenté le blé dont les chromosomes portaient ce facteur de résistance. La mosaïque semble avoir peu d'effet sur ces plants quand on les place dans une chambre de croissance contenant le virus et son vecteur. Par contre, le blé ordinaire, dans la même chambre, est ravagé par l'attaque conjointe du phytopte et du virus.

On ne connaît pas l'origine de cette résistance. Si elle est physiologique, le phytopte pourrait la surmonter par adaptation. Par contre, cette éventualité est peu probable et la résistance empêcherait l'acarien de se nourrir ou la feuille de s'enrouler et de le protéger contre la dessiccation.

Ces travaux pourraient éventuellement conduire à la création d'une nouvelle variété de blé d'hiver résistante au phytopte et, par conséquent, hors d'atteinte de la mosaïque striée.

L'offre de logements locatifs de la SCHL

Les constructeurs ont formulé plus de 250 propositions visant à la construction de 23,500 logements à loyer en réponse à l'invitation du gouvernement fédéral de soumettre des propositions en vertu du programme accéléré de logements à loyer, d'après l'annonce qu'en a faite le ministre des Affaires urbaines, M. Barney Danson.

Les propositions requerraient quelque 550 millions de dollars soit plus de deux fois et demie les 200 millions de

des offres offerts par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Celle-ci a offert un financement au taux d'intérêt de 8 pour cent aux constructeurs de modestes logements locatifs dont les taux de loyer auront été convenus.

"La réponse a été absolument sensationnelle, dit M. Danson. Nous choisirons parmi ces propositions celles qui peuvent répondre le mieux aux besoins des gens; toutefois, il y aura évidemment nombre de bonnes propositions que nous ne pourrions pas financer avec notre budget actuel. Peut-être pourrions-nous trouver un peu plus d'argent mais j'espère aussi que les prêteurs du secteur privé se chargeront de certains de ces projets. Les récentes modifications apportées à la Loi nationale sur l'habitation permettent d'offrir des subventions annuelles de réduction d'intérêt allant jusqu'à \$600 par logement pour les constructeurs qui peuvent obtenir un prêt hypothécaire assuré aux termes de la L.N.H. de la part d'un prêteur agréé et qui veulent conclure une entente avec la Société centrale au sujet des loyers."

Ces propositions nous sont venues de toutes les provinces ainsi que des Territoires du Nord-Ouest.

La plus forte proportion venait de Toronto, où les constructeurs ont soumis des propositions comportant plus de 143 millions de dollars. Les propositions en provenance de Montréal se sont élevées à près de 80 millions, celles de Winnipeg et d'Edmonton à environ 29 millions, celles de Calgary et de Vancouver à plus de 8 millions, celles de Halifax à 14 millions et celles du Saint-Jean (T.-N. et N.-B.) à plus de 11 millions de dollars.

Films canadiens en vedette aux États-Unis

Bien que le Canada n'ait remporté aucun "Oscar" lors de la remise annuelle de ces prix par l'Académie du cinéma à Hollywood, l'Office national du film a récemment beaucoup fait parler de lui dans la presse et aux festivals du film.

Tout a commencé lorsque le cinéaste canadien Co Hoedman s'est vu décerner pour son film *Tchou-Tchou* le premier prix du Cinquième festival international américain de films pour enfants de Los Angeles. En remettant l'étoile d'or à M. Hoedman, la marion-

nettiste Shari Lewis a déclaré que le prix rendait hommage à une "oeuvre remarquable de création". Ce film, préféré à 60 autres oeuvres, a également remporté le prix de meilleur film pour enfants au Festival d'Annecy en France, ainsi que le "British Film Award" pour le meilleur film d'animation de 1974.

Le festival du film d'Hollywood, Filmex, Exposition cinématographique internationale de Los Angeles, a également rendu un hommage spécial à l'Office national du film et à son président, M. Sydney Newman, en présentant 17 productions canadiennes dans le cadre d'un programme intitulé "Hommage à l'Office national du film du Canada". Quelque 800 spectateurs se sont entassés dans le cinéma où se tenait le Festival. Dans son allocution d'ouverture, M. Richard Whitehall a déclaré que "les étrangers ont parfois l'impression que les Canadiens sont tellement sûrs de l'excellence des productions de l'Office national du film qu'ils en remarquent plus les défauts que les qualités. Il nous semble que l'Office national du film est un modèle de ce que devrait être cette industrie..." Il a ensuite ajouté: "La plupart des films présentés lors de la rétrospective de Filmex ne sont pas uniquement et à juste titre des classiques du cinéma, mais ils apparaissent, compte tenu de ce qui s'est fait par la suite, comme un sommet dans ce domaine qui leur est réservé..." Il a poursuivi en disant que "les productions de l'Office national du film sont d'une excellence inégalée..."

Un article consacré à l'Exposition Filmex par Bob Thomas, et distribué par la Presse associée à plus de 1,500 journaux du monde entier, commençait ainsi: "Le monde cinématographique hollywoodien reconnaît enfin les mérites du Canada."

Il est à remarquer que quatre films canadiens ont finalement été mis en nomination pour les "Oscars" tant convoités; il s'agit de *The Apprenticeship of Duddy Kravitz*, du bref documentaire *The Violin* et de deux productions de l'Office national du film, *Hunger* et *The Family That Dwelt Apart*.

Bien que nous n'ayons pas remporté d'Oscar, Hollywood a connu une nouvelle facette du Canada et de son industrie cinématographique. De plus, qui sait ce que nous réserve l'avenir?

Premier timbre émis par le Canada



Bien que le castor ne soit devenu le symbole officiel du Canada que le 18 mars 1975, il fut pendant de nombreuses années associé étroitement au pays. Le premier timbre émis par le Canada en 1851, et connu sous le nom de "castor à trois cents", fut dessiné par Sandford Fleming, quelques années avant la Confédération.

Plan d'adoption des grues blanches d'Amérique

Le Service canadien de la faune et le U.S. Fish and Wildlife Service ont entrepris une expérience sans précédent visant à faire adopter des oeufs de la grue blanche d'Amérique, qui est une espèce menacée de disparition.

Les spécialistes ont prélevé certains oeufs de grues blanches en liberté au Canada et les ont déposés dans les nids de grues canadiennes, en Idaho, dans l'espoir de voir ces dernières les couvrir et élever les petits avec leurs propres oisillons.

L'objectif de l'expérience est de créer une seconde population de grues blanches en liberté, de façon à accroître les chances de survie de l'espèce. A l'heure actuelle, seulement 49 de ces oiseaux vivent en liberté. Ils passent l'hiver sur la côte du golfe du Texas et l'été dans les Territoires du Nord-Ouest. La seconde population, si elle voit le jour, hivernerait au Nouveau-Mexique et se déplacerait, pour la période estivale, vers la région de l'Idaho, du Wyoming et du Montana, suivant les habitudes migratoires de leurs parents adoptifs, les grues canadiennes.

Depuis 1967, il y a eu cinq prélèvements d'oeufs d'oiseaux en liberté; ces oeufs ont éclos dans les incubateurs du Patuxent, centre de recherche du U.S. Fish and Wildlife Service, à Laurel

(Maryland). Aujourd'hui, 19 de ces oiseaux déménagés font partie de la population des 21 grues blanches en captivité.

Le biologiste Ernie Kuyt du SCF a recueilli 14 oeufs de grues blanches dans des nids du parc national Wood-Buffalo. Placés dans des caisses isolées et aérées, les oeufs ont voyagé par avion jusqu'en Idaho, où ils ont été déposés dans des nids de grues canadiennes choisis au préalable.

Le choix des parents adoptifs s'est fondé sur une étude des données de baguage qui a duré six ans, et sur l'observation de grues canadiennes marquées. Tout comme les grues blanches dont elles sont les plus proches parents, les grues canadiennes établissent des liens familiaux très solides et les parents restent ensemble de nombreuses années. On a choisi des familles qui montraient une régularité particulière à hiverner au refuge Bosque del Apache, au Nouveau-Mexique, et à construire leur nid chaque été au refuge national du lac Grays, en Idaho, parce que les petites grues blanches seraient plus en sécurité dans ces aires qu'à l'extérieur des refuges.

Les jeunes grues blanches croiront que les grues canadiennes sont leurs parents et on prévoit que l'automne prochain, toujours dépendantes de leurs parents adoptifs, elles en auront reçu l'empreinte indélébile d'une structure de comportement leur faisant effectuer des vols migratoires entre l'Idaho et le Nouveau-Mexique.

Les jeunes grues blanches passeront tout l'hiver avec les grues canadiennes et retourneront avec elles en Idaho au printemps de 1976. A ce moment, les grues canadiennes adultes se choisiront un territoire de 40 acres pour se reproduire et en excluront les jeunes grues blanches. Si ces dernières ten-

tent d'y pénétrer, elles seront repoussées.

Lorsque, d'ici cinq à sept ans, les grues blanches atteindront l'âge de la reproduction, elles devraient normalement s'accoupler entre elles. En plus des différences de plumage et de gros-seur, les cris et les danses rituelles caractérisant les grues blanches au moment de l'accouplement diffèrent de ceux des grues canadiennes, ce qui permet de supposer qu'une femelle d'une espèce peut rester insensible aux avances d'un mâle de l'autre espèce. Si toutefois une telle union se produit, on isolera ces oiseaux afin d'éviter l'apparition d'hybrides de plus.

L'expérience laisse de nombreuses questions en suspens. Le régime alimentaire de la grue blanche diffère quelque peu de celui de la grue canadienne. Alors que la première préfère les crustacés aquatiques, l'autre a une attirance marquée pour les graminées. Les deux espèces présentent cependant une égale capacité d'adaptation nutritive et chacune peut tirer suffisamment du régime alimentaire de l'autre pour vivre en bonne santé. Les habitudes de nidification diffèrent elles aussi un peu. La grue blanche préfère les régions marécageuses, tandis que la grue canadienne choisira plutôt de construire son nid sur la terre ferme, au bord d'un marais.

Les scientifiques surveilleront étroitement le comportement des grues adoptées afin de pouvoir répondre à l'éternelle question des rapports de l'instinctif et du conditionné. Ils espèrent documenter chaque étape de l'adaptation des grues blanches à la vie des grues canadiennes, et à l'éducation que celles-ci impartissent au cours de leur première année. Les leçons tirées de cette expérience affecteront les décisions à prendre quant à l'entreprise de restauration de la grue blanche.

Les voyageurs canadiens

Les premières estimations indiquent que le Canada a enregistré des recettes de \$178 millions au compte des voyages internationaux, au cours du 1er trimestre. Mais les Canadiens en visite à l'étranger ont dépensé \$680 millions, ce qui laisse un déficit de \$502 millions pour la période.

Les résidents des É.-U. ont dépensé

\$134 millions au Canada tandis que ceux des autres pays ont dépensé \$44 millions.

Les résidents canadiens ont dépensé \$459 millions aux États-Unis et \$221 millions dans les autres pays. Ces dépenses élevées des Canadiens aux É.-U. au cours du 1er trimestre comparativement à la période correspondante de 1974 tirent leur origine du fait que le congé de Pâques se trouvait dans le premier trimestre de 1975 alors qu'il tombait dans le deuxième trimestre en 1974 ainsi que d'une augmentation des voyages de longue durée, ce qui a fortement influé sur les dépenses moyennes. De même, les estimations relatives au 1er trimestre de 1974 furent anormalement réduites par suite de la pénurie d'essence qui sévissait aux États-Unis.

Cette forte croissance des dépenses des Canadiens aux É.-U. a eu pour effet d'augmenter considérablement le déficit de la balance des paiements au titre des voyages internationaux au cours du 1er trimestre de 1975 par rapport à la période correspondante de 1974. Ce déficit au montant de \$502 millions se compare au déficit de \$362 millions en 1974 et il découle d'un déficit de \$325 millions avec les É.-U. et de \$177 millions avec les autres pays.

Contributions fédérales pour des programmes de langue au Manitoba

Le Secrétaire d'État du Canada, l'honorable J. Hugh Faulkner, et le ministre de l'Éducation du Manitoba, l'honorable Ben Hanuschak, ont annoncé que leurs gouvernements partageraient les frais de trois projets spéciaux dans le domaine du bilinguisme en éducation. Le coût total de ces projets se chiffre à \$455,635. —Développement de l'Éducation Française; —Manuel d'histoire; il s'agit de la publication d'un manuel de français d'histoire à l'intention des étudiants de sixième année. —Franco-Mani 1975: Franco-Mani est une expérience d'immersion pour des étudiants anglophones des 10e et 11e années désireux d'améliorer leur habileté d'expression en langue française et de connaître davantage les éléments culturels que véhicule cette langue.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.